

Ses travaux sont de deux sortes : ceux qui se rattachent aux études économiques et ceux d'ordre purement littéraire. Ce sont nécessairement de simples notices, les ouvrages de longue haleine ne pouvant se concilier avec les occupations journalières d'un homme d'affaires.

*
**

Des questions économiques, il en est deux auxquelles notre confrère s'était particulièrement voué : la création de Chambres de commerce françaises à l'étranger et l'unité monétaire universelle.

C'est en 1874 que fut émise l'idée de former, à l'étranger, des Chambres de commerçants français. Coint-Bavarot en fut-il le tout premier promoteur ? Ce titre lui a été contesté. Mais il n'est pas rare, on le sait, qu'une idée nouvelle germe, comme une semence mystérieuse, sur plusieurs points à la fois, sans qu'on puisse affirmer où se montra la première feuille. En tout cas, l'institution naissante n'eut pas d'apôtres plus dévoué ni de propagateur plus infatigable.

Les Chambres de commerce françaises à l'étranger furent, de sa part, l'objet de plusieurs rapports de la Société d'Economie politique de Lyon ; il écrivit de nombreux articles pour en signaler l'utilité, et la presse parisienne même — d'ordinaire, si dédaigneuse pour ce qui lui vient de la province — accueillit plus d'une fois ses communications. Au congrès tenu à Paris, en 1889, par les Chambres syndicales de France et les Chambres de commerce françaises à l'étranger, M. Salomon, président de la Chambre de Milan, rendit témoignage à l'initiative prise par notre compatriote, en 1874.